



Note d'information et appel à projet
PLAN DE RELANCE CRNA FILIERE VITICOLE DE BERGERAC-DURAS

Bergerac, le 22 Octobre 2020

Le Président,

Madame, Monsieur,

La crise COVID-19 a mis et met à mal fortement notre économie viticole.

Afin de soutenir la filière des Vins de Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine a souhaité proposer un plan de relance spécifique destiné aux vins bio et HVE (niveau 3) de la nouvelle-Aquitaine.

Vous trouverez ci-joint une note expliquant cette démarche.

Pour notre filière des vins AOP de Bergerac & Duras, nous avons souhaité soumettre au Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine un plan d'action spécifique Bergerac-Duras porté par l'IVBD, permettant de mettre en œuvre des actions collectives et individuelles.

Notre dispositif a pour objectifs, d'une part de nous affranchir du montant minimum d'actions sur 3 ans de 50 000 €uros et donc d'ouvrir à un plus grand nombre ; d'autre part de proposer un cadre permettant de donner de la cohérence aux actions collectives et individuelles ; et enfin de permettre à l'IVBD d'apporter pour certaines actions un accompagnement financier supplémentaire.

Vous trouverez ci-joint les éléments détaillés qui devraient vous permettre de vous positionner. Sachez que nous ne pourrions déposer qu'un seul dossier auprès du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine. En conséquence seuls les opérateurs qui auront fait part de leur demande dans les délais pourront bénéficier de ces aides.

Concrètement, si vous souhaitez profiter et vous engager dans ce dispositif CRNA/IVBD, nous vous demandons de :

- Compléter le plus précisément possible le tableau Excel ci-joint en chiffrant au plus juste vos engagements futurs ;
- Nous retourner ce tableau par mail à marie.lecourt@vins-bergeracduras.fr **d'ici le 13 novembre au plus tard.**

Notez bien qu'aucune demande faite après le 13 novembre 2020 ne pourra être prise en compte dans ce projet.

../..

../..

Pour vous accompagner dans vos choix et la rédaction de ce document, une permanence du service Communication de l'IVBD se tiendra du 02 au 06 novembre, de 9h à 18h, au Pôle Viticole dans les bureaux de la FVBD.

Merci de prendre rendez-vous au préalable (*comptez environ 1 heure pour la durée de ce rendez-vous*) auprès de notre service communication (v/contacts : Marie 06.76.87.68.12 / Virginie 07.88.47.80.14 / Valentin 06.02.11.20.89).

En suivant, nous procéderons à la compilation de l'ensemble de vos dossiers afin de vérifier que la somme des actions proposées entre bien dans le cadre budgétaire que nous nous sommes fixé avec le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

Sur la base de ce travail et des arbitrages que nous serons peut-être amenés à réaliser, nous vous confirmerons le cadre des actions que nous pourrions retenir.

Nous vous demanderons ensuite de nous fournir sous huit jours les fiches actions motivées et chiffrées afin que nous puissions constituer le dossier que nous porterons à la Commission d'attribution du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine courant décembre.

Sachez que l'IVBD ne pourra présenter qu'un seul dossier au nom des Vins de Bergerac et Duras.

Restant à votre disposition pour toute information,

Je vous adresse, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Marc LECOMTE

